

Microprogramme en arts et technologies

Informations sur le choix de cours - Automne 2023

L'inscription aux activités pédagogiques de l'automne se fait en ligne du 14 juin au 5 juillet.

Inscrivez-vous dès que possible pour réserver votre place!

Rendez-vous à [Comment s'inscrire](#).

Des questions? Consultez la [Foire aux questions](#).

Le **MICROPROGRAMME EN ARTS ET TECHNOLOGIES** comporte **deux cours obligatoires et quatre cours à option**. Pour faire le cours obligatoire ART 420 Atelier de fabrication, vous devez avoir déjà obtenu 9 crédits, incluant les trois crédits du cours théorique obligatoire ART 410 Arts et technologies : fondements et enjeux.

Voici la liste des cours offerts à l'automne :

Voir horaire ci-dessous

Cours obligatoire : ART 410 ART 410 Arts et technologies : fondements et enjeux

Cours à option pratique

ART 220	Vidéo d'art
ART 242	Infographie
ART 413	Art et interactivité

IMPORTANT !

Équipements et matériels

Ce cours nécessite de posséder un ordinateur portable avec un bon processeur et une carte graphique.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur votre programme d'études, nous vous invitons à consulter la [fiche signalétique](#) ou les [dossiers pédagogiques](#). Pour vérifier la confirmation de votre choix de cours, consultez votre dossier étudiant sur Internet.

Responsable de programme

Josianne.bolduc@usherbrooke.ca

Josianne Bolduc, 819 821-8000 poste 63669

Bureau A3-237 de la Flsh.

Horaire d'été : lundi 9h à 16h (bureau), mardi, jeudi 9h à 12h (à distance)

Vacances : du 16 juillet au 12 août.

Horaire des activités pédagogiques du programme

DÉPARTEMENT DES ARTS, LANGUES ET LITTÉRATURES

AUTOMNE 2023

Microprogramme en arts et technologies

	<i>LUNDI</i>	<i>MARDI</i>	<i>MERCREDI</i>	<i>JEUDI</i>	<i>VENDREDI</i>	<i>SAMEDI et/ou DIMANCHE</i>
8 h 50 à 12 h						
13 h à 15 h 50	<p>*ART 242 LIMITE : 45 Infographie Local : A4-255</p> <p>Voir exercices facultatifs Lundi 16h à 18h50</p>	<p>*ART 220 LIMITE : 24 Vidéo d'art Préalable connaissance de l'environnement Windows Local : A4-274</p> <p>Voir exercices facultatifs Lundi 16h à 18h50</p>	<p>*■ ART 410 LIMITE : 45 Arts et technologies : Fondements et enjeux Local : A3-004</p>			
16 h à 18 h 50	<p>ART 220, 242 Plage d'exercices (atelier facultatif) Laboratoire : A4-274</p>		<p>*ART 413 Plage d'exercices (atelier facultatif) Local : A3-003</p>	<p>* ART 413 LIMITE : 25 Art et interactivité Local : A3-004 Plage d'exercices : Mercredi : 16h</p>		
19 h à 21 h 50						

Remarques : * Activités ouvertes à tous ■ Activités obligatoires ▲ Appareil photo numérique avec possibilités manuelle et automatique

N.B. : Veuillez noter que les activités pédagogiques du MAT peuvent requérir des frais de matériel, de livres, de photocopies, d'impressions, de visites d'expositions et de rencontres d'artistes lesquels seront précisés lors de la première activité.